

Commission extra-municipale du 11 février 2019

1 - Place Fabre d'Olivet :

Mr Fratissier fait remarquer qu'il n'a pas eu de nouvelles des projets artistiques.
L'architecte de la ville se pose la question de la liaison entre projet urbain et incivilités.
Des structures sont mobilisées : le CLSPS (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) qui intervient sur la prévention et d'études de cas difficiles.
Educateur de rue : présence le jeudi de 17 h à 18 h
Police municipale : présence le mercredi à 16 h et en lien avec les habitants.

2 - Rénovation du Centre :

La municipalité a fait appel à un cabinet d'étude spécialiste de l'urbanisation et qui travaillera en fonction du projet de territoire, co-signé par la Communauté de Communes.
Des fiches actions seront élaborées pour un projet d'ensemble en concertation avec la population.
Mr Fratissier rappelle que les propositions doivent être « de bon sens » et qu'en définitive c'est le Conseil Municipal qui prendra les décisions.
L'échelonnement du projet définitif sous contrat avec la région se fera sur les trois prochaines années, puis sur dix et vingt ans.
En ce qui concerne la rocade, il faudrait intégrer cet espace à la ville. D'après le cabinet d'étude, il s'agit d'un axe routier à intégrer à la ville. De même il faudrait intégrer le Rieutord en pensant à l'aménagement des berges.
Le bureau d'étude est surpris de la place de la voiture dans une commune telle que Ganges. Par contre le nombre de places à Ganges est très apprécié.

Réfection des trottoirs :

En charge municipale : Rue du Général De Gaulle, Rue Biron (après le Siècle) avec accès aux handicapés), rue du Jeu de Ballon.
En charge départementale : les chaussées.

Mobilité :

Le Réseau « Pouce » sera en vigueur dès cette année (La ville de Ganges est municipalité pilote).

Vélos électriques : prêt de vélos pour sensibiliser le personnel de la Communauté de Communes, souvent courte distance du domicile au travail ce qui évite la voiture.

Stade Cayrel :

Le terrain acheté est dédié à :

Un jardin partagé

Les déchets verts seront utilisés pour le compostage municipal.

Grand débat initié par le Président Macron :

La municipalité a confié au directeur de la médiathèque et celui de l'Agantic le soin d'organiser le Grand Débat.

La date du 23 février a été évoquée.

Par ailleurs, une urne est à disposition à l'accueil de la Mairie pour recueillir les doléances des habitants.

Prochaine réunion :

Lundi 18 mars

A 18h30 salle des Mariages – Mairie de Ganges

ordre du jour :

Point sur Fabre d'Olivet

Point sur le Grand Débat

Questions diverses.